

LE MAGAZINE DE LA NORMALISATION ET DU MANAGEMENT

Enjeux

AFNOR
MARS
2017
N° 372

Actualité

Développement durable :
la Cop accélère
sur la mise en œuvre
de l'Accord de Paris

Actualité

Énergies renouvelables :
le Maroc en quête
de normalisation
dans la filière solaire

Performance

Gros plan sur ces PME
qui s'organisent
selon les principes
du lean management



Dossier

37 CYCLE DE L'EAU :
LA NORMALISATION
ACCOMPAGNE L'INNOVATION

PHOTO: COURTESY OF AFNOR

Cycle de l'eau : la normalisation accompagne l'innovation

- 38 Une marque Filière française de l'eau pour faire évoluer les mentalités
- 42 Gestion intelligente de l'eau : la normalisation suit son cours
- 45 Le Grand Est en pointe dans la gestion intelligente des réseaux d'eau
- 49 Eaux résiduaires : la CJUE ouvre le robinet des sanctions
- 51 Les eaux de ballast des navires à l'OMI
- 54 La compensation écologique, méthode d'évaluation inédite



Issue de la réflexion du groupe eau du Comité stratégique de filière des éco-industries, la marque Filière française de l'eau vise à communiquer auprès du grand public et des maîtres d'ouvrage, jugés réticents à investir et innover. Présentation et analyse d'une démarche structurée.

Une marque Filière française de l'eau **pour faire évoluer les mentalités**



Un « biais cognitif » rend le prix de l'eau prisonnier d'une logique collective, le tirant vers le bas.

Par Fabienne NEDEY

Le groupe eau (GT Eau) du Comité stratégique de filière des éco-industries a vocation à promouvoir l'excellence française de cette filière industrielle, forte de plus de 900 entreprises. Depuis mars 2016, il a donné lieu à la création d'une marque Filière française de l'eau. Les acteurs gravitant autour de la thématique sont rassemblés sous cette bannière fédératrice : maîtres d'ouvrage, bureaux d'ingénierie, industries et entreprises qui construisent, équipent et renouvellent les réseaux et usines de traitement, opérateurs publics et privés gérant des services, administrations et organismes publics, écoles et universités spécialisées, laboratoires de recherche, associations professionnelles et interprofessionnelles, financeurs publics et privés... « Les collectivités, maîtres d'ouvrage et donneuses d'ordres, sont parties prenantes de cette démarche qui permet de réfléchir collectivement sur l'état de la filière et de ses enjeux », note Régis Taisne, adjoint au chef de service de l'eau à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). Nous partageons en particulier la crainte que l'évolution déclenchée par la loi Nouvelle Organisation



Oksana Kurmina - AdobeStock

territoriale de la République (Notre) et la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam) ne tétanise les collectivités et ne conduise à suspendre l'investissement en matière d'eau et d'assainissement. »

PRÉSERVER ET RENOUVELER LE PATRIMOINE

En groupes de travail, les acteurs planchent sur l'identification des points de blocage au sein de la filière sur cinq thématiques : patrimoine, financement des politiques de l'eau, articulation entre ingénierie publique et privée, services innovants et internationalisation de la filière.

La question patrimoniale constitue un objectif prioritaire. La Filière française de l'eau ambitionne de faire prendre conscience à tous les usagers des gigantesques investissements réalisés par les générations précédentes et de la responsabilité de préserver ce patrimoine : plus d'un million de kilomètres de canalisations d'eau et d'assainissement, des milliers de châteaux d'eau et d'usines de traitement, etc. Or le constat est sans appel : le renouvellement de ces infrastructures, à un niveau globalement trop bas en France, conduit aujourd'hui à des situations très critiques par endroits. « Le secteur de l'eau est prisonnier de biais cognitifs : des raisonnements couramment admis, alors qu'ils ne correspondent pas à une rationalité », explique Christian Laplaud, P-DG d'Altereo-G2C, représentant des entreprises de l'ingénierie au sein du GT Eau, et qui présidait, jusqu'au 31 décembre dernier, la Filière française de l'eau, dont la gouvernance est organisée autour d'une présidence tournante. « Il en est ainsi de l'idée, très répandue, de l'incapacité financière des maîtres d'ouvrage à financer des travaux de renouvellement de ces infrastructures, alors que les collectivités locales sont globalement peu endettées et que l'offre de financement pour les services des eaux (subventions et prêts) est cinq fois plus importante en volume que la demande », décrypte le président qui vient de passer la main. Il évoque aussi le biais cognitif « rendant le prix de l'eau prisonnier d'une logique collective le tirant vers le bas » avec, aux yeux des décideurs, « une acceptabilité sociale de hausse du prix quasi impossible, même dans les zones nécessitant les plus grands réinvestissements ».

LE PARLEMENT EUROPÉEN MET L'ACCENT SUR LA BONNE GESTION DES RESSOURCES EN EAU

Dans une proposition de résolution, le Parlement européen demande à la Commission de Bruxelles d'entreprendre un processus de révision de la directive en question, de sorte que soit mise en place une bonne gestion des ressources en eau. Le stress hydrique qu'entraînent les sécheresses, l'utilisation excessive des ressources et leur contamination est en constante augmentation dans l'Union. Or, rappellent les parlementaires européens, « l'eau représente un élément fondamental pour le développement de la vie humaine, animale et végétale ainsi qu'une ressource indispensable à l'expansion de l'économie. Par conséquent, la bonne gestion des ressources ne saurait se limiter aux territoires nationaux. Le changement climatique viendra encore aggraver les pénuries d'eau et les problèmes de sécheresse. » Si la politique européenne de gestion des ressources en eau a été restructurée moyennant l'adoption de la directive 2000/60/CE établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, cette directive reste majoritairement inappliquée, comme le souligne une analyse de la FAO, Organisation des Nations unies pour l'alimentation.

J.-C. T.

FAIRE ÉVOLUER LES MENTALITÉS

Pour éclairer les réflexions en groupes de travail, l'idée a été de miser sur les apports d'une discipline issue des sciences humaines et sociales : l'économie comportementale. Elle permet d'identifier des leviers à actionner pour faire bouger les lignes, grâce à des actions informatives de petite taille pouvant avoir de grands effets sur les comportements, sans créer d'interdictions et sans changer les incitations économiques. C'est ce que l'on appelle un *nudge* : un coup de pouce simple et non coûteux qui modifie le comportement. La démarche est encore un peu jeune pour évoquer de premiers *nudges* sur le secteur de l'eau. Mais en tout cas, le premier acte officiel important de la Filière française de l'eau est le lancement, début 2017, d'un Pacte de sauvegarde des infrastructures de l'eau.

Autre difficulté : l'essentiel de l'économie de la filière étant porté par la commande publique locale, les acteurs font le constat d'un fonctionnement freinant très fortement la pénétration de l'innovation. Car innover, c'est accepter de prendre un risque technologique et industriel avec une nouvelle solution restant à éprouver. « L'innovation n'existe que si elle trouve un marché pour la porter de façon viable », rappelle David Colon, représentant de la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau (FP2E) au sein du GT Eau et président depuis le 1^{er} janvier de la Filière française de l'eau. Cette dernière cherche donc à promouvoir des mécanismes à même de garantir le risque à l'innovation sur le territoire français et qui permettront aux entreprises de faire la démonstration des solutions qu'elles vont exporter ensuite.

L'APPORT DE LA NORMALISATION

Afnor Normalisation est membre du GT Eau. Un dialogue entre ce groupe et le Cos Grand Cycle de l'eau a été entamé afin de travailler à propos des points de convergence et de synergies. « La normalisation apparaît comme un levier important pour promouvoir l'excellence et l'innovation, en particulier dans la dimension d'interface avec les autres pays, au sein des enceintes internationales prescriptrices de normes, estime David Colon. La présence d'Afnor autour de la table est donc un plus pour nous aider à construire une analyse fine, en termes de forces/faiblesses et d'opportunités/menaces au plan technologique. Il convient de faire en sorte que la normalisation devienne vraiment l'affaire et l'enjeu de tous. L'on en revient à ce que révèle notre mécanique de filière : nous sommes dans un écosystème. La normalisation, comme d'autres aspects, ne concerne pas que les entreprises poids-lourds : toutes les parties prenantes ont intérêt à s'y investir. » ●

Le premier acte officiel de la Filière française de l'eau est le lancement, début 2017, d'un Pacte de sauvegarde des infrastructures de l'eau

PAROLES D'EXPERT



David COLON

Président de la Filière française de l'eau, représentant de la FP2E au GT Eau du Comité stratégique de filière des éco-industries

« Une parole claire hors de tout corporatisme sur l'eau »

« Les organisations et initiatives nombreuses qui existent autour de l'eau peuvent paraître vu de l'extérieur un peu absconses. Concernant la Filière française de l'eau, il faut rappeler que la marque est issue à l'origine de la réflexion du GT Eau du Comité stratégique de filière des éco-industries. Elle part du constat que le secteur est assez morcelé, avec un éventail d'acteurs important et très diversifié. Elle est l'occasion de bâtir des visions partagées et de parler d'une seule voix. L'objectif est de porter une parole claire hors de tout corporatisme sur l'eau, en mettant en avant une logique de chaîne de valeur dans laquelle toutes les catégories d'acteurs s'inscrivent en complémentarité. Il est important, maintenant que nous sommes arrivés à créer un socle (à travers une charte de fonctionnement, l'établissement d'une gouvernance, etc.), de se doter d'une entité morale pour assurer la pérennité de la démarche. C'est pourquoi la décision a été prise de créer une association Filière française de l'eau.

Des thématiques transverses porteuses d'enjeux majeurs font l'objet de travaux dans le cadre de cette démarche. Un sujet prioritaire est apparu sur la question du vieillissement du patrimoine, avec le constat d'un sous-investissement chronique en renouvellement. Cette situation pèsera lourdement sur les générations futures si on n'y remédie pas. Les dispositifs financiers existent, mais ils sont mal connus, sous-utilisés, etc. Il y a donc toute une pédagogie à faire sur le sujet, et nous nous y sommes attelés. L'on constate aussi une sorte d'aversion, dans la commande publique, vis-à-vis du "risque" que constitue l'innovation. Un champ de réflexion a donc été ouvert sur la sensibilisation au rôle essentiel de l'innovation sur un marché comme celui-là et autour de mécanismes pouvant aider à sécuriser la "prise de risque". Nous travaillons également sur l'articulation entre ingénierie publique et ingénierie privée, ainsi que sur l'export des savoir-faire français à l'international en lien avec le Partenariat français pour l'eau (PFE). »

Propos recueillis par F. Ne.